

Demande d'intervention à la carothèque

PARTIE A - Nom du demandeur

Nom	Prénom	Compagnie	Date de la visite JJ/MM/AAAA	Heure ¹	N° de téléphone

PARTIE B - Puits concernés par l'intervention

No du puits	Type			Intervalle de profondeur	Objet		Remarques
	Déblais	Fioles	Carottes		Observation	Qté prélevée ²	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

PARTIE C - Déclaration

Nom du demandeur

Prénom du demandeur

--	--

J'atteste avoir pris connaissance et accepter de me conformer aux conditions de ce droit d'intervention.

X

DATE

SIGNATURE

Ce formulaire doit être retourné à l'adresse suivante :
 Ministère des Ressources naturelles
 Direction du bureau des hydrocarbures
 5700, 4^e Avenue Ouest, A 422
 Québec (Québec) G1H 6R1
 Télécopieur : (418) 644-1445
 Courriel : M. Adrien Bouffard adrien.bouffard@mern.gouv.qc.ca

¹ Horaire de visite : lundi et mardi de 8 h 30 à 15 h 30.

² Le prélèvement d'échantillon doit être effectué en conformité avec la « Politique d'échantillonnage des retailles et carottes de forage à la carothèque de la Direction du bureau des hydrocarbures et d'analyse ».